

TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR**FRAIS DE FONCTION**Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2025

Description de la dépense	Nombre de participants	Date	Endroit	Coût
Dîner de travail – Collègue	2	30 juillet 2025	Cosmos	63,72 \$
Dîner de travail – Collègues	5	5 septembre 2025	Louis-Hébert	246,92 \$
				310,64 \$